



COMMUNE DE VEYSONNAZ

# PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Révision P.A.Z.

19 décembre 2006

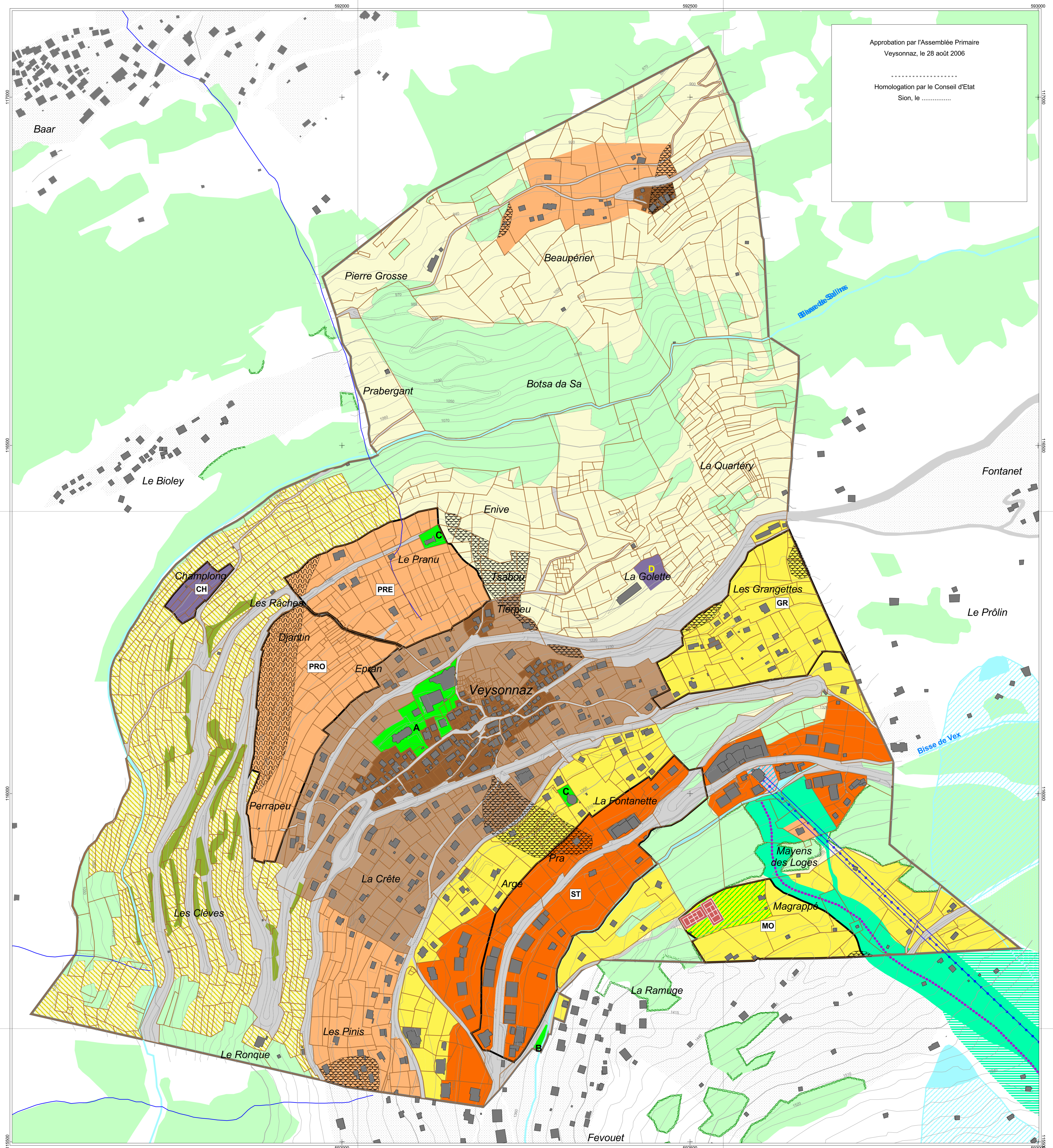
Projet pour Homologation



PLANIFICATION EN REGION DE MONTAGNE  
T. AMMANN - AMENAGISTE FSU/SIA  
Av. de la Gare 41 - CP - 1950 SION - tél: 027 323 19 23 - info@arcaplin.ch - www.arcaplin.ch  
13921 / AT / SF / 19.12.2003 / modifié 19.12.2006 / carto SVGL'

Approbation par l'Assemblée Primaire  
Veysonnaz, le 28 août 2006

Homologation par le Conseil d'Etat  
Sion, le .....



### ZONES A BÂTIR

- Zone de centre villageois (DS III)
- Zone extensive du village H50 (DS II)
- Zone résidentielle H40 (DS II)
- Zone de centre station T80 (DS II)
- Zone de chalets T40 (DS II)
- Zone mixte commerciale, résidentielle, touristique et sportive (DS II)
- Zone mixte commerciale et touristique de la télécabine (DS III)

### ZONES SPECIALES

- A Zone de constructions et d'installations publiques A (DS II)
- B Zone de constructions et d'installations publiques B (DS III)
- C Zone de constructions et d'installations publiques C (DS III)
- Zone à aménager

### ZONES NON URBANISABLES

- Zone d'activités sportives: piste de ski balisée et damée
- Zone d'activités sportives: piste désignée pour l'enneigement technique
- Zone agricole II
- Zone agricole protégée
- Zone de dépôt de matériaux
- Zone de dépôt de matériaux destinée à une déchetterie

### FIGURANT A TITRE INDICATIF

- Périmètres de protection des sources S1, S2, S3
- Périmètres de danger
  - Périmètre de danger lié au gypse (danger moyen)
  - Périmètre de danger lié aux glissements de terrain (danger moyen)
- Aire forestière
- Haie
- Bisse
- Télécabine, alignement 12m
- Périmètre constructible des communes voisines

Echelle 1 / 2'500



100 0 100 200 Mètres